

Discours

Discours de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de cérémonie en l'honneur de sept Grands Mécènes et Grands Donateurs de la Culture.



Paris, le 16 novembre 2011

Monsieur le Sénateur,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs

Contact presse

Département de
l'information et de
la communication

01 40 15 80 20

[service-
presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

SEUL LE PRONONCE FAIT
FOI

www.culture.gouv.fr

C'est une joie pour moi de vous accueillir ce soir dans les salons du ministère de la Culture et de la Communication. Je souhaitais en vous invitant à entrer dans le « Cercle des mécènes de la culture », rendre hommage à votre engagement et à votre générosité, qui accompagnent l'action menée depuis plus de cinquante ans par mon ministère en faveur de l'enrichissement et de la sauvegarde du patrimoine, de la création artistique, de la diffusion et de la démocratisation culturelle.

La France, vous le savez, a tardé à se doter d'une législation vraiment incitative en matière de mécénat. Notre passé centralisateur et corollairement sa politique fiscale expliquent en grande partie cela. Pour résumer, on peut dire que la société civile, entreprises et particuliers, a longtemps considéré que le paiement de l'impôt la dédouanait de soutenir des causes dont l'État assumait le financement et la responsabilité éminente.

Il appartenait donc à l'État de favoriser l'essor du mécénat en renonçant à ce monopole. La loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations et ses avancées successives ont ainsi marqué un tournant, en donnant au rôle que vous jouez dans la défense des grandes causes d'intérêt général la pleine reconnaissance qui lui était due - en matière de culture, bien sûr, mais également de solidarité, d'éducation, d'environnement et de recherche.

Cette loi, unanimement reconnue aujourd'hui parmi les plus abouties au monde, a permis un essor remarquable du mécénat au cours des neuf dernières années. Cette loi, nous devons aujourd'hui la protéger pour éviter que les dispositions incitatives qu'elle propose ne soient assimilées, comme le voudraient certains, à des « niches fiscales » alors que leur application permet à tant d'associations, de fondations et d'organismes publics de mener leur action en faveur du bien commun. Comme vous le savez, un amendement qui suscitait bien des inquiétudes légitimes a été retiré hier, du fait de la mobilisation des acteurs du mécénat et de la philanthropie et de celle du gouvernement, en particulier de la mienne ainsi que de Roselyne Bachelot pour le volet social du mécénat d'entreprise : nous avons ainsi réussi à préserver les dispositions de la loi afin qu'elles ne soient pas incluses dans les restrictions relatives aux niches fiscales. Il est nécessaire, cependant, que nous restions très vigilants face à de nouvelles remises en question éventuelles, et vous pouvez compter pleinement sur moi sur ce point.

Aujourd'hui, ce sont près de 22 000 entreprises qui utilisent les dispositions de la législation.

Près de 500 d'entre elles se sont dotées de fondations ou participent à la création de fondations. Rappelons-nous qu'avant 2003, le nombre d'entreprises qui pratiquaient le mécénat était inférieur à 2000. On peut donc mesurer le chemin parcouru.

La création des fonds de dotation qui sont aujourd'hui plus de 900, dont plus de 60% créés par des particuliers, atteste quant à elle d'un véritable essor de la philanthropie individuelle. Or près d'un quart de ces fonds sont voués à des causes culturelles et patrimoniales. Il s'agit-là d'un phénomène récent dont témoignent également le succès des appels à souscription multipliés par la Fondation du patrimoine à travers tout le pays, ou encore celui de l'opération « Tous mécènes » lancée, fin 2010, par le musée du Louvre pour l'acquisition des « Trois Grâces » de Lucas Cranach l'Ancien et qui, en un mois, aura permis de lever plus d'un million de dons de personnes privées. On assiste là à l'émergence d'un mécénat populaire qui montre l'attrait grandissant exercé auprès d'un large public, dans un contexte difficile, par notre vie culturelle.

Dans ce climat de difficultés économiques, l'action privée en matière culturelle me semble plus que jamais un enjeu de grande importance. Il y va en effet de l'attractivité de nos territoires dont la vie culturelle est un facteur essentiel ; il y va tout autant de notre cohésion sociale. La lutte contre toutes les formes d'exclusion, pour l'intégration, pour la reconnaissance de la diversité passe nécessairement par une mobilisation renouvelée en faveur de la démocratisation culturelle. Il s'agit là d'une ambition et d'une responsabilité aujourd'hui partagées entre la sphère privée et les pouvoirs publics. Les grandes entreprises, à travers leurs fondations, accomplissent un travail exemplaire dans les quartiers, les hôpitaux, les écoles et les prisons en soutenant des centaines d'associations et d'organismes publics qui œuvrent quotidiennement - le plus souvent dans l'anonymat - à créer ou recréer du lien social, en favorisant l'accès de tous à la culture et à la création. Avec les jeunes, notamment, elles contribuent ainsi à former le public de demain de nos festivals et de nos musées, et à faire émerger de nouveaux acteurs de la culture.

La tâche est passionnante, mais elle nécessite le concours de tous. Avec l'appui de quelques dirigeants convaincus de l'utilité de la culture dans la construction d'une société plus juste, j'ai donc lancé l'idée d'un fonds de dotation, organisme inédit de portée nationale dont la mission sera de croiser les compétences du privé et du public sur ces questions de démocratisation, et d'apporter soutien et visibilité aux acteurs, notamment associatifs, les plus exemplaires et les plus innovants. Certains d'entre vous connaissent ce projet et y ont déjà adhéré. Je vous invite tous ce soir à lui apporter votre soutien : votre capacité de mobilisation est d'autant plus importante qu'il nous faut préserver au mieux cet engagement face aux difficultés économiques et sociales que nous traversons.

La médaille de Grand Mécène ou de Grand Donateur conçue à ma demande par l'artiste Philippe Favier et réalisée par les ateliers de Sèvres-Cité de la Céramique. En vous la remettant, je tiens à marquer la reconnaissance de l'État envers les partenaires d'exception que vous êtes devenus pour ce Ministère.

Vous êtes nombreux ce soir : mes hommages, vous me pardonnerez, seront brefs.

J'appelle tout d'abord Monsieur et Madame Serge Dassault.

Chers Serge et Nicole Dassault,

C'est à la fois à votre très grande générosité personnelle, mais aussi au mécénat de votre groupe industriel que je veux rendre hommage. On ne compte plus les projets auquel vous apportez votre soutien, et, je dois le souligner, avec une discrétion qui vous honore tout particulièrement, dans des domaines tels que la recherche médicale et la santé, l'insertion sociale de la jeunesse, et bien sûr la culture et le patrimoine. Vous avez ainsi, dans votre ville de Corbeil, financé personnellement la restauration de deux églises et contribué à l'édification d'une mosquée, et vous y créez un fonds de dotation qui attribuera des bourses à des jeunes pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs professionnels, y compris dans le domaine culturel. En faveur de différentes œuvres, vous organisez depuis plusieurs années des galas de charité dont profite entre autres la Fondation SOS Talents, créée en 2000 par le compositeur et concertiste Michel Soigny, dans le but de soutenir les jeunes doués pour l'étude du piano. Je vous suis par ailleurs particulièrement reconnaissant d'avoir répondu à l'appel du Centre des monuments nationaux en acceptant d'engager votre Groupe dans la réhabilitation, Paris, de l'Arc de Triomphe. Je le suis également envers votre famille et votre proche entourage – et je veux rendre hommage ici à votre frère Claude Dassault, récemment décédé – de vos contributions importantes au financement du premier Festival de l'Histoire de l'Art que j'ai organisé au château de Fontainebleau au mois de mai dernier, et qui a connu un très grand succès.

Chers Serge et Nicole Dassault, c'est un très grand plaisir pour moi que de vous remettre la médaille de Grand Mécène et Grand Donateur de la Culture.

J'invite Maintenant Monsieur et Madame Philippe Journo à me rejoindre.

Chers Philippe et Karine Journo ,

Vous êtes des modèles de ce que l'on appelle aujourd'hui les « phil-entrepreneurs » : sur des projets qui vous tiennent particulièrement à cœur, vous n'hésitez pas à engager à la fois les finances de votre entreprise, la Compagnie de Phalsbourg, pôle d'investissement en immobilier commercial, et vos moyens personnels. On sait ce que vous doit, depuis 2006, la restauration des façades de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts et de l'hôtel du Grand Chimay sur le quai Malaquais. L'an prochain, ce partenariat sera renouvelé pour la mise en lumière de l'édifice, mais l'on me dit aussi que vous vous êtes récemment rapprochés du Centre des monuments nationaux pour lui proposer - car vous prenez souvent l'initiative - la mise en lumière de la flèche de la Sainte-Chapelle que vous voyez des fenêtres de votre appartement. Vous êtes par ailleurs mécènes de l'Opéra de Paris et de son programme éducatif « 10 mois d'école à l'Opéra », ce qui vous plaçait évidemment au premier rang pour rejoindre mon projet de fonds de dotation pour la démocratisation culturelle, dont avez accepté d'accueillir l'équipe d'animation dans vos locaux de l'hôtel de Ségur, place Vendôme. C'est d'ailleurs dans ces espaces magnifiques que l'on découvre un autre aspect et non le moindre, de votre engagement en faveur de la culture, à travers une collection d'art contemporain tout à fait remarquable.

Nous vous devons donc beaucoup, chers Philippe et Karine Journo, et c'est une grande joie pour moi de vous remettre ce soir la médaille de Grand Mécène et Grand Donateur de la Culture.

J'appelle maintenant Monsieur Jean-Pierre Letartre, président d'Ernst & Young France.

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir ce soir car l'engagement de votre société dans le mécénat est à la hauteur de l'importance qu'elle occupe dans le monde de l'audit au plan international. Cette action a une belle devise : « redonner sa place à l'homme dans le monde du travail ». Votre ambition, en matière culturelle est à la fois de soutenir la création et d'offrir à tous les publics la possibilité de découvrir le patrimoine et la création et d'échanger avec ceux qui en font la richesse. En mécénat financier ou en mécénat de compétences, une forme d'action que vous privilégiez souvent, vous intervenez auprès de grandes institutions comme l'Opéra de Paris dont vous êtes le principal partenaire depuis la saison 2002-2003. Mais vous vous êtes aussi impliqué en faveur du musée du Louvre, de la RMN Grand Palais, du Centre de musique baroque de Versailles, du Théâtre National de Chaillot, du Centre Pompidou, de Marseille Provence 2013 et du Forum d'Avignon, entre autres. Je suis également très sensible à l'action que mène votre fondation d'entreprise pour soutenir les métiers manuels, techniques et artisanaux, favoriser l'emploi et la création d'entreprise, faire porter un nouveau regard sur les expertises manuelles porteuses d'innovation, et favoriser la créativité. Le champ d'action de votre engagement est très large ; il rejoint notamment l'action que mène mon ministère en faveur des métiers d'art.

C'est avec grand plaisir, cher Jean-Pierre Letartre , que je vous remets ce soir pour Ernst & Young France la médaille de Grand Mécène de la Culture.

J'invite maintenant à me rejoindre Madame Michèle Guyot-Roze, présidente de la Fondation Hippocrène.

Chère Michèle Guyot-Roze,
Vous présidez une très belle œuvre, une fondation familiale, reconnue d'utilité publique, créée en 1992 par vos parents, Jean et Mona Guyot. Européen convaincu, votre père lui avait donné pour mission principale de renforcer la cohésion entre jeunes européens, en soutenant des projets leur permettant de « Vivre l'Europe ». Hippocrène, je le rappelle, est une source située sur le mont Hélicon, en Grèce, aux environs de Thespies ; dans la mythologie antique, elle est la source des Muses. La culture est de fait un territoire privilégié de votre action, puisque vous soutenez de nombreux projets culturels – rencontres, festivals, musique, théâtre, art contemporain – qui ont en commun l'Europe et le Jeunesse : les concerts Éveil de l'Orchestre Colonne, le festival de cinéma de la Grande Europe, la compagnie Image Aiguë fondée par Viviane Véricel, et que vous accueillez à votre siège de la rue Mallet-Stevens, depuis 2002, les expositions d'art contemporain, les concerts et débats du Programme « Propos d'Europe » lancé à votre initiative. En 2010, enfin, vous avez créé le Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe, remis en partenariat avec l'Académie de Paris. Je soulignerai également que la Fondation Hippocrène, devenue fondation

« abritante » en 2009, abrite l'antenne française de la fondation belge Evens dont la mission est complémentaire de la sienne.

Pour cette action très riche qui fait de la culture un enjeu essentiel du projet européen, j'ai la joie de vous remettre, chère Michèle Guyot-Roze, pour votre Fondation, la médaille de Grand Mécène de la Culture.

J'appelle maintenant Monsieur Patrick de Cambourg, président du Groupe Mazars.

Chère Patrick de Cambourg,

« Parce que nous pensons qu'une entreprise ne se résume pas à un chiffre d'affaires, mais qu'elle est également, et peut-être surtout, affaires d'Hommes et de valeurs, nous nous sommes engagés dans des opérations de mécénat qui nous ressemblent et permettent à nos collaborateurs de se rassembler et de partager aventures humaines et découvertes culturelles » : telle est votre belle définition du mécénat d'entreprise. Et de fait, Mazars, groupe d'audit international, apporte son soutien grandissant à plusieurs causes en France : éducation et solidarité, débats d'idées, culture et patrimoine. Permettez-moi de rappeler ici que vous avez entre autres participé à l'acquisition de deux grands chefs-d'œuvre, reconnus trésors nationaux, « La Fuite en Egypte » de Poussin, pour le musée des Beaux-Arts de Lyon - dont vous êtes devenu depuis l'un des membres du fonds de dotation -, et le « Portrait du comte Molé » d'Ingres, pour le musée du Louvre. Vous avez également financé des bourses destinées aux jeunes chercheurs dans le cadre du programme « Vocations Patrimoine » mené par l'Unesco. Vous avez rejoint le club des partenaires de la Saison France-Turquie puis celui de Saison France-Russie, et vous soutenez depuis 2009 la Cité de la Réussite, cet événement qui rassemble, devant un très nombreux public, leaders économiques, philosophes, universitaires et artistes. Votre action, également très présente dans les domaines de l'éducation et de la solidarité, fait de vous un interlocuteur indispensable de mon ministère pour la redynamisation de la démocratisation culturelle.

C'est un très grand plaisir pour moi que de vous remettre ce soir, cher Patrick de Cambourg, pour votre Groupe, la distinction de Grand Mécène de la Culture.

J'invite maintenant Monsieur Jean-Luc Petithuguenin président du Groupe Paprec.

Cher Jean-Luc Petithuguenin,

Vous avez repris en 1994 une petite entreprise de La Courneuve, Paprec, qui est devenu depuis un acteur majeur des métiers du recyclage et des services à l'environnement. Vous être un grand amateur d'opéra et de ballet, je le sais, et c'est ce qui vous a conduit à engager votre entreprise auprès de l'Opéra de Paris. Depuis 2000, Paprec soutient en effet l'Opéra de Paris au travers de son engagement au sein de l'AROP. En 2007, vous avez choisi d'aller plus loin et de devenir mécène du Ballet : vous avez ainsi contribué au financement de "La Fille mal gardée" de Frederick Ashton, avec les étoiles Nicolas Le Riche & Dorothee Gilbert, puis en 2009, vous avez financé la production l'opéra de Donizetti, « L'Elixir d'Amour ». En 2010 enfin, vous êtes devenu, pour au moins trois ans, le mécène principal du Ballet national de

l'Opéra de Paris. Le point d'orgue de cette collaboration a eu lieu en décembre 2010 avec le mécénat du Sacre du Printemps de Pina Bausch. Dans ce cadre vous organisez des soirées à l'intention de vos clients et collaborateurs qui regroupent jusqu'à 2000 personnes. Votre volonté, que je salue tout particulièrement, est de faire découvrir l'univers de l'Opéra au plus grand nombre.

Vos entrepôts, me dit-on, ressemblent, avec leurs milliers de ballots savamment entassés, à des installations d'art contemporain. Depuis sa création, Paprec parraine chaque année un artiste – peintre, sculpteur ou photographe, de renom ou méconnu - le laissant exprimer librement sa vision du recyclage : cela donne des créations fortes, parfois inattendues, toujours belles, signées par des créateurs aussi variés que Christine Vannier, Joan Blondeel, Philippe Lasry Romain Bernini ou Pierre Sabatier.

Je tiens à vous féliciter, Cher Jean-Luc Petithuguenin, pour ces engagements exemplaires, et c'est avec grand plaisir que je vous remets pour votre Groupe la distinction de Grand Mécène de la Culture.

J'appelle enfin Monsieur Bertrand du Vignaud, président du World Monuments Fund Europe.

Cher Bertrand du Vignaud,
Fondée en 1965, World Monuments Fund est une organisation privée à but non lucratif qui agit pour la protection au niveau mondial des monuments menacés. Elle apporte une aide financière, juridique et technique pour les démarches de conservation, de protection, de formation, de recherche et de sensibilisation du public à l'égard du patrimoine bâti. On ne compte plus les actions qu'elle a engagées, de la Vallée des Rois en Égypte à la Grande Muraille de Chine, et les sites qu'elle a contribué à sauver, dans plus de 90 pays, dans le cadre de partenariats avec les communautés locales, les mécènes et les gouvernements.

Notre pays doit beaucoup à cette organisation dont vous vous avez présidé la division française à partir de 1996 et dont vous êtes le président pour l'Europe depuis 2003. Je pense à la restauration du merveilleux Théâtre de la Reine au Petit Trianon, celle des fresques du Primatice à l'abbaye royale de Chaalis, ou encore celle des salons l'hôtel de Talleyrand, où vous avez votre siège, et du Salon de Musique de l'Arsenal. Depuis 1991, vous intervenez sur le portail et le cloître de l'Eglise Saint-Trophime à Arles, et depuis 2011 sur l'intérieur du chœur de la Cathédrale d'Albi. On vous doit également le sauvetage des décors intérieurs de l'hôtel de Voyer d'Argenson, la fameuse Chancellerie d'Orléans détruite en 1923, qui seront réinstallés en 2014, comme nous l'avons annoncé ensemble en juillet dernier, au rez-de-chaussée de l'hôtel de Rohan dans le Marais. Je vous en suis tout particulièrement reconnaissant.

C'est donc une très grande satisfaction pour moi, cher Bertrand du Vignaud, de vous remettre aujourd'hui la distinction de Grand Mécène de la Culture pour World Monuments Fund Europe.